



Mise en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En partenariat avec



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE,
DE L'EAU ET DES MINES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

JOURNÉES PORTES OUVERTES

sur la GIRE au Bénin



ODD 6 et principales avancées au Bénin



Participants : MPD, DG Eau, ANAEP-MR, SONEB

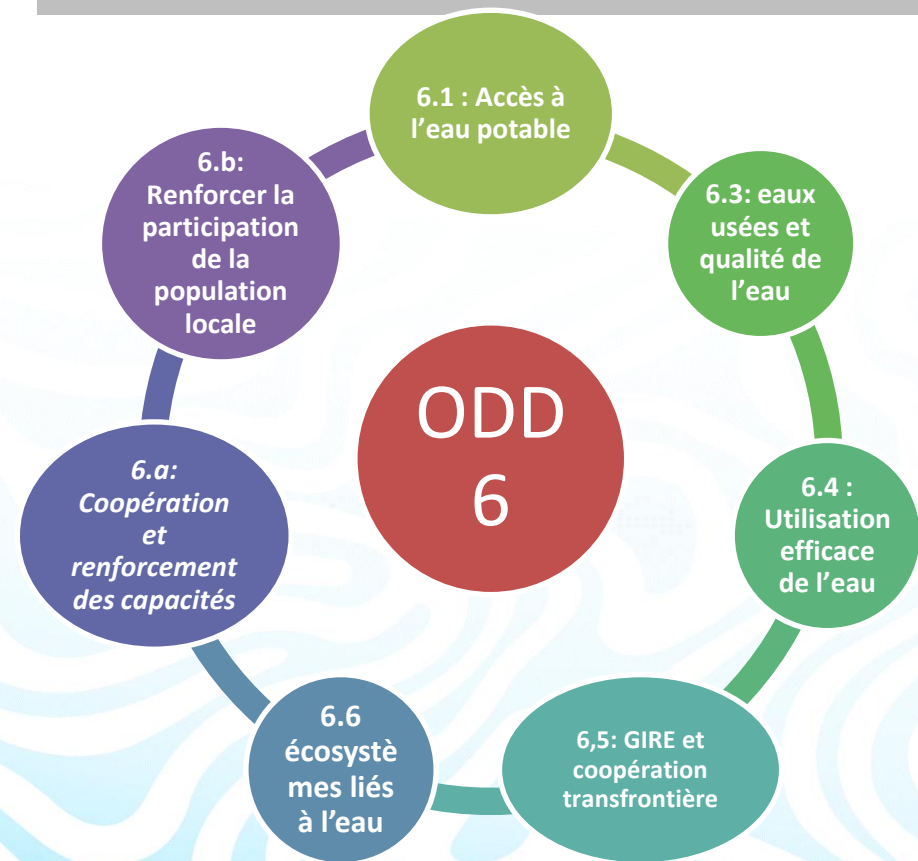
Présentation : DG Eau

INTRODUCTION

The Water Cycle in the Sustainable Development Goals



I. ODD 6 Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.



Cible 6.1 :

• **Accès à l'eau potable**

Cible 6.3

• Gestion des eaux usées et lutte contre la pollution de l'eau (aspects qualité de l'eau dans l'environnement)

Cible 6.4 :

• **Utilisation efficace de l'eau (aspects quantitatifs)**

Cible 6.5:

• Gestion intégrée des ressources en eau et coopération transfrontière (rôle des Commissions fluviales internationales)

Cible 6.6

• Protection et restauration des écosystèmes liés à l'eau

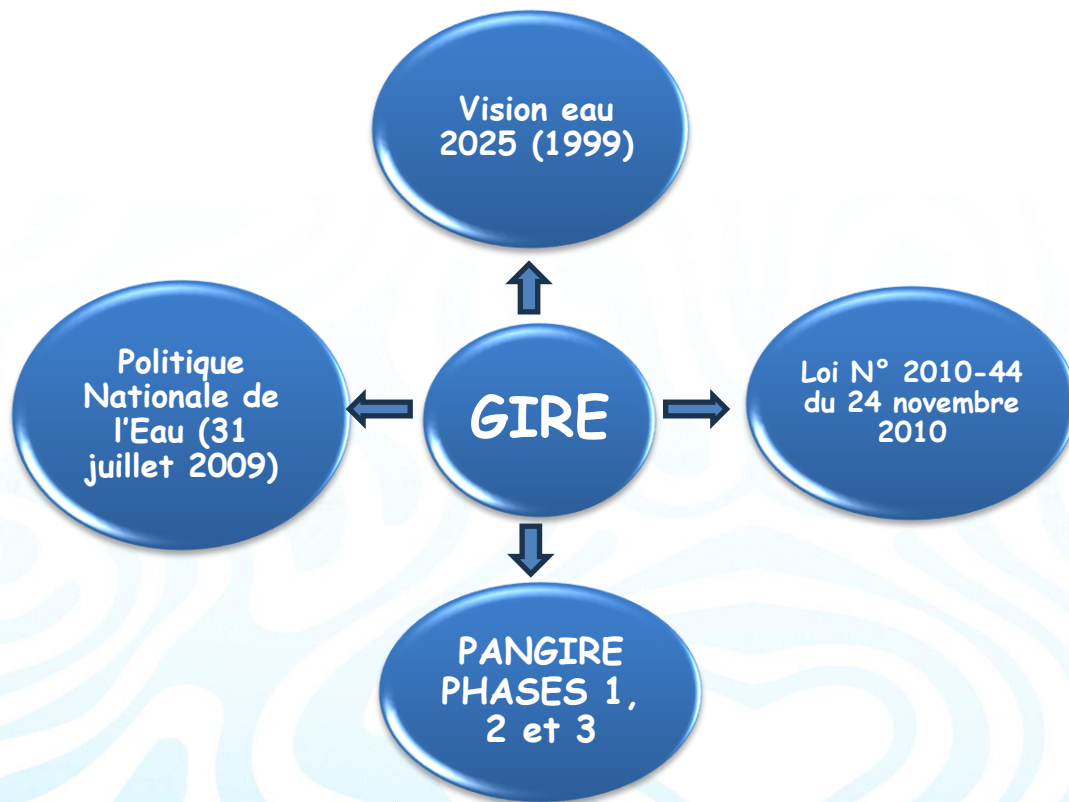
Cible 6.a :

• *Coopération internationale et renforcement des capacités des pays en développement*

Cible 6.b:

• Renforcer la participation de la population locale

Cadre politique, juridique et programmatique



II PAG 2 liés à l'eau

Amélioration du bien-être social des populations (Pilier 3)

Accès aux services sociaux de base (Axe 6)

La poursuite des interventions en cours et le développement de nouveaux projets pour atteindre l'accès universel à l'eau potable en milieu urbain et rural
(Action 1)

La modernisation et la professionnalisation de la gestion, de l'exploitation et de la maintenance des SAEP en milieu urbain et rural, en vue de l'efficacité, de la qualité et de la durabilité du service public d'approvisionnement en eau potable fourni aux populations
(Action 2)

Le renforcement de la GIRE et la mise en place des infrastructures hydrauliques structurantes et multifonctions, en vue de l'amélioration de la disponibilité et de la répartition des ressources en eau, en quantité et en qualité pour les divers usages dans les 77 communes du Bénin
(Action 3)

III Principales reformes du PAG2

01

Restructuration de la SONEB : la réforme visera à améliorer la gestion, la viabilité et l'autonomie financière de la SONEB

02

Introduction des branchements à bas coût et digitalisation des services à la clientèle

03

Opérationnalisation de la gestion professionnalisée des SAEPmV en milieu rural

04

Mise en place de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques avec pour mission de mettre en œuvre les programmes de construction des infrastructures hydrauliques structurantes et multifonctions (grands barrages), et d'assurer la disponibilité, la protection et la répartition équitable des ressources en eau, en quantité et en qualité pour les divers usages sur le territoire national

IV Niveau de mise œuvre des cibles et indicateurs de l'ODD 6 en lien avec le PAG 2

Outils de mesure

1. Environnement favorable :

- les politiques, lois et plans encadrant la mise en œuvre.

2. Institutions et participation :

- les diverses institutions politiques, sociales, économiques et administratives et autres groupes de parties prenantes qui contribuent à la mise en œuvre, ainsi que leur rôle dans ce cadre.

3. Instruments de gestion :

- les outils et activités qui permettent aux décideurs et aux usagers d'opérer des choix rationnels et éclairés entre différentes actions

4. Financement :

- les budgets et les financements destinés à la mise en valeur et de la gestion des ressources en eau.

1. Environnement favorable :

- Elaboration du PAG sur la base de la loi portant gestion de l'eau et de la politique nationale de l'eau;
- Elaboration du PANGIRE;
- La création de l'ANBBH est en cours;
- L'élaboration des SDAGE des bassins est en cours;
- Mise en œuvre du principe préleveur payeur.

2. Institutions et participation :

- Les organes et structures de la GIRE sont mise en place au niveau national et des bassins (CNE, CIE, CBO....);
- La tenue des sessions des organes GIRE.

3. Instruments de gestion :

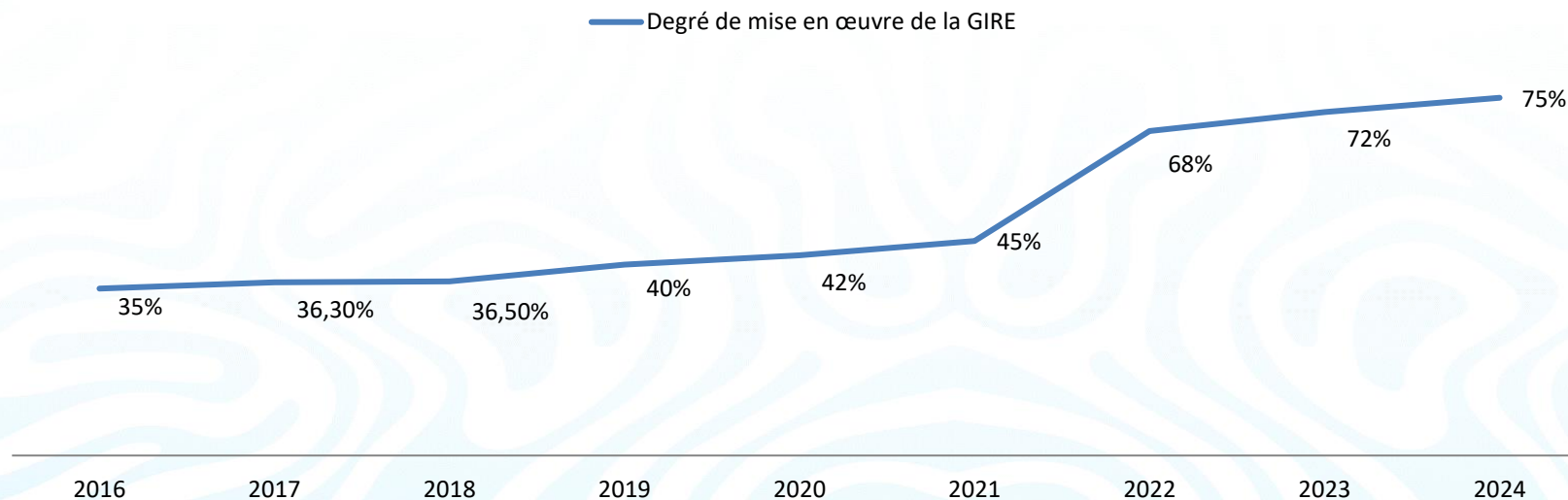
- Existence d'une base de données;
- Connaissance de la ressource en eau;
- Construction des stations de traitement des boues de vidange dans le Grand Nokoué;
- Système d'Alerte Précoce en synergie entre la Direction Générale de l'Eau et l'Agence Nationale de Protection Civile

4. Financement :

- Les organes et structures de la GIRE sont mis en place au niveau national et des bassins (CNE, CIE, CBO....);
- Principe préleveur payeur;
- Financement interne.

V. Niveau de mise œuvre des cibles et indicateurs de l'ODD 6 en lien avec le PAG 2

Degré de mise en œuvre de la GIRE



V. Niveau de mise œuvre des cibles et indicateurs de l'ODD 6 en lien avec le PAG 2

A travers toutes les actions liées à la mise en œuvre de la GIRE, les progrès enregistrés à travers l'indicateur intitulé « degré de mise en œuvre de la GIRE » (cible 6.5.1 de l'ODD6) ont porté la valeur de cet indicateur de **68%** en 2022, **72%** en 2023 à **75%** en termes de prévision à fin décembre 2024.

VI. Avancées du Bénin dans le secteur de l'eau

Plusieurs résultats probants ont été obtenus dans le secteur de l'eau dont les plus importants sont :

- Installations des organes de GIRE: Comité de Bassin, Comités de Sous Bassins, Comités Locaux de l'Eau
- Acquisition d'équipements de suivi quantitatif et qualitatif des ressources en eau;
- Élaboration des prévisions agro-hydro-climatiques saisonnières annuelles;
- Aménagement en cours de 45 forages artésiens;
- Réalisation de l'étude de faisabilité pour 11 micro-barrages dans le bassin de l'Ouémé ;

VI. Avancées du Bénin dans le secteur de l'eau

- Aménagement du périmètre irrigué de 41 ha en aval du barrage de Sépounga (Tanguiéta);
- Mise en place de l'Autorité du Bassin du Mono avec la République du Togo;
- Mise en place et le fonctionnement des organes GIRE : 2 comités de bassin (Mono et Ouémé), 10 comités de sous-bassin (Mékrou, Pendjari, wara, ilogourou.....) et plusieurs Comités Locaux de l'Eau sont installés;
- Elaboration des Schémas Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) des bassins du Niger et de la Volta;

VI. Avancées du Bénin dans le secteur de l'eau

- Études pour la réhabilitation du Barrage de Dékandji (Klouékanmè);
- Réalisation de l'audit du système de production, de gestion et de valorisation des bases de données et informations sur les ressources en eau;
- Densification des stations piézométriques et hydrométriques;
- Meilleur suivi de la ressource en eau à travers le système d'alerte précoce et le système national d'information sur l'eau : 39 stations hydrométriques et 43 stations piézométriques sont réhabilitées ;

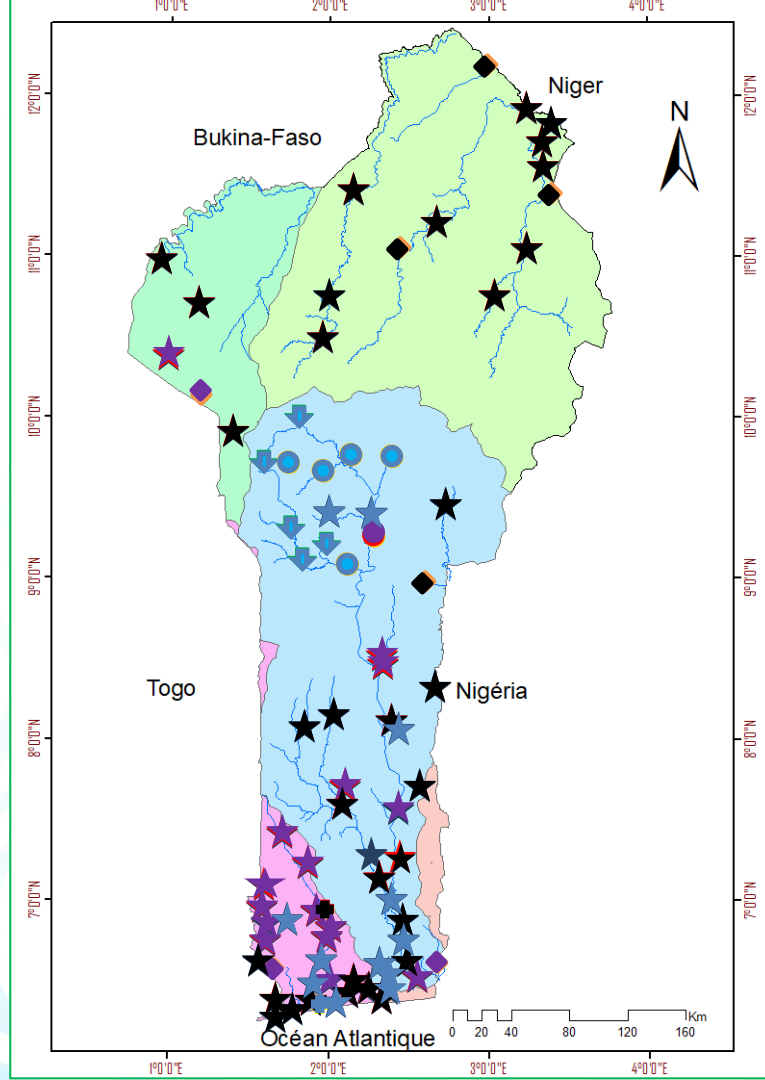
VI. Avancées du Bénin dans le secteur de l'eau

- Mise en place d'un Système d'Alerte Précoce Communautaire.
- Construction en cours de 4 Barrages par le Projet de Développement d'Infrastructures Socio-économiques et de Sécurité Alimentaire ;
- Elaboration du PANGIRE 3 comme document programmatique devant orienter le secteur de l'eau.
- Application de la loi n°2010-44 portant gestion de l'eau en République du Bénin, y compris ses décrets et arrêtés de mise en œuvre

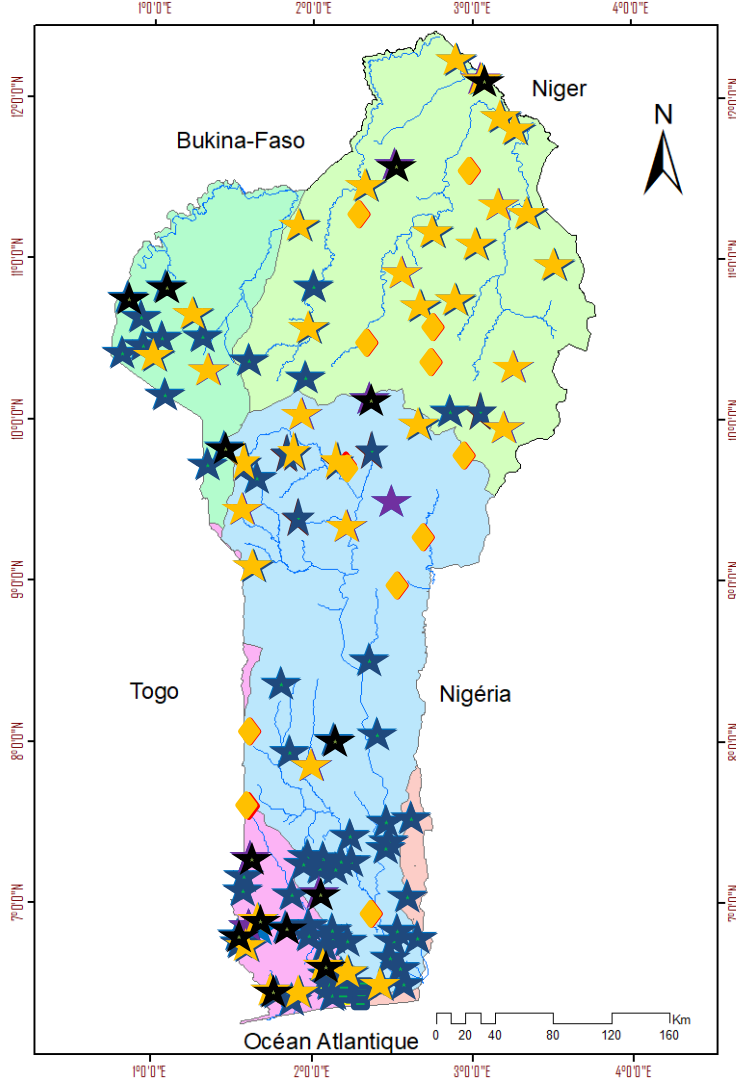
SUIVI DES RESSOURCES EN EAU DE SURFACE

- ★ Stations DGEau
- Stations DGEau-IRD
- ▼ Stations IRD
- ✚ Stations ADELAC
- Station dysfonctionnelle
- ◆ Stations à créer
- Station AGIR-Eau
- Station PTF
- Stations Bonnes

**Carte de synthèse des stations
hydrométriques**



SUIVI DES RESSOURCES EN EAUX SOUTERRAINES



- Stations DGEau
- Stations IRD-INE
- Stations SONEB-INE
- Stations en bon état
- Stations en mauvais état
- Stations à créer
- PTF
- AGIR-Eau

Carte de synthèse des stations
piézométriques

Stations hydrométriques par bassin hydrographique, et piézométriques par aquifère

Bassins hydrographiques				Bassins Géologiques			
	NT	F	D		NT	F	D
Mono-Couffo	17	2	15	Sédimentaire Côtier	67	49	18
Niger	10	2	8	Sédimentaire de Kandi	14	0	14
Ouémé	32	9	23	Sédimentaire de la Pendjari	10	6	4
Volta	4	0	4	Socle	32	12	20
Total	63	13	50	Total	123	67	56

50 stations hydrométriques à installer 99 stations piézométriques à installer

VII. LES PERSPECTIVES

- **Densifier le réseau de suivi des ressources en eau en mettant un accent sur la télétransmission des données pour assurer une meilleure connaissance des ressources en eau disponible ;**
- **Valorisation des RE à travers la construction de grands ouvrages de stockage des eaux de surface et l'aménagement des forages artésiens ;**
- **Gestion des ressources par approche bassin ;**
- **Renforcement du système d'alerte précoce aux inondations (SAP Technique et SAP Communautaire) ;**
- **Renforcement du suivi des usages pour une meilleure application des principes préleveur-payeur et pollueur-payeur ;**
- **Création de l'Agence Nationale des Bassins et Barrages Hydrographiques ;**
- **Mise à l'échelle du principe préleveur-payeur.**

MERCI